

Forme de l'institution de prévoyance, date de fondation	Fondation commune, 1967
Type de primauté	Primauté des cotisations
Conseil de fondation	12 membres
Organe de surveillance	Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Lausanne
Expert en prévoyance professionnelle	Pittet Associés SA, Stéphane Riesen, Lausanne
Organe de révision	Fiduciaire Favre Révision SA, Lausanne
Direction	M. Laurent Bersier
Administration	Caisse AVS 66.1
Réassurance	Aucune
Clientèle-cible	Entreprises de la construction du gros œuvre et du second œuvre
Genre de prestations	Prestations conformes à la LPP
Particularités	Gestion d'une rente transitoire (gros œuvre de 60 à 65 ans et second œuvre de 62 à 65 ans)

Chiffres-clés	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017
Nombre d'assurés actifs	14'346	14'578	14'382	14'430	14'394
Nombre de bénéficiaires de rentes	6'250	6'224	6'097	6'098	6'005
Nombre d'entreprises affiliées	2'236	2'257	2'546	2'164	2'213
Total fortune en mio. CHF	1'912	2'077	2'135	2'180	2'339
Total capital de couverture en mio. CHF	22	135	106	122	233
Taux d'intérêt technique (actifs / rentiers)	3.50%	3.50%	3.50%	3.00%	2.50%
Taux d'intérêt sur avoirs d'épargne (obligatoire / surobligatoire)	1.50%	1.75%	1.75%	1.25%	1.00%
Taux de conversion hommes 65 ans (obligatoire / surobligatoire)	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%
Taux de conversion femmes 64 ans (obligatoire / surobligatoire)	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%
Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	101.20%	107.00%	105.30%	106.00%	110.10%

Frais d'administration en CHF (détails voir page suivante)

Frais d'administration par assuré actif	343	345	360	362	425
Frais d'administration par assuré (actif et rentiers)	248	249	267	265	322
Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation	6'555'446	6'555'446	7'249'582	6'873'137	9'009'529

Allocation de la fortune effective et performance nette de frais en pour-cents

Liquidités	6.20%	6.60%	5.50%	5.30%	5.30%
Obligations en CHF	36.70%	35.10%	36.50%	34.10%	32.30%
Obligations en monnaies étrangères	4.80%	5.70%	6.50%	7.60%	6.10%
Actions suisses	22.70%	23.00%	19.60%	20.00%	19.60%
Actions étrangères	15.20%	14.70%	14.40%	13.60%	15.50%
Placements alternatifs	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Catégorie de placement spécifique (p.ex. hypothèques etc.)	0.20%	0.20%	0.20%	0.20%	0.20%
Immobilier (placements indirects / directs)	13.60%	14.10%	16.60%	17.70%	18.40%
Performance nette	5.13%	9.10%	2.00%	2.62%	7.85%

Provisions et réserves en mio. CHF

Objectif de la réserve de fluctuation de valeurs	290.6	316.2	326.0	333.2	358.7
Réserve de fluctuation de valeurs existante	21.8	134.5	105.8	121.9	232.6
Provisions techniques	17.7	29.8	33.0	44.3	48.6

*** Remarques individuelles de l'institution de prévoyance:**

Calcul standardisé des "frais d'administration par assuré"	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017
Nombre des personnes actives au 1.1.	14'472	14'346	14'578	14'382	14'430
+ entrées dans l'année en cours	2'246	2'434	2'669	2'327	3'356
+ sorties dans l'année en cours	2'372	2'202	2'865	2'279	3'392
Total des actifs pour le calcul des frais d'administration	19'090	18'982	20'112	18'988	21'178
Nombre de bénéficiaires de rentes au 1.1.	6'311	6'250	6'224	6'097	6'098
+ nouveaux rentiers dans l'année en cours	479	524	329	446	286
+ rentiers échus dans l'année en cours	540	550	456	445	379
Total des rentiers pour le calcul des frais d'administration	7'330	7'324	7'009	6'988	6'763
Total des actifs et bénéficiaires de rentes	26'420	26'306	27'121	25'976	27'941
Dépenses de marketing et publicité, selon le compte d'exploitation	0	0	0	0	0
Rémunération des courtiers	0	0	0	0	0
Autres frais selon le compte d'exploitation	6'555'446	6'555'446	7'249'582	6'873'137	9'009'529
Total des frais d'administration, selon le compte d'exploitation	6'555'446	6'555'446	7'249'582	6'873'137	9'009'529
Revenus compensatoires de frais d'administration					
Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation	6'555'446	6'555'446	7'249'582	6'873'137	9'009'529

Détails de frais d'administration

Pour que les frais d'administration soient comparables, les membres calculent ces frais de manière similaire. Les frais par assuré sont calculés comme suit :

- ▶ Les frais liés au placement de la fortune ne sont pas pris en considération. Ils sont cependant inclus dans le calcul de la performance nette et indiquées dans les rapports de gestion.
- ▶ D'éventuels frais liés aux primes de risques ne sont pas pris en considération.
- ▶ On considère les frais effectifs au sens de la norme Swiss GAAP RPC 26 (charges selon compte d'exploitation, sans compensation avec d'éventuels produits). D'éventuels frais ou rémunérations payés à des tiers sont comptabilisés dans les frais d'administration.
- ▶ Les sorties génèrent également des frais, qui sont pris en compte pour le calcul des frais par assuré. Lorsque des assurés sont affiliés à plusieurs plans de prévoyance (splitting), ils ne sont comptés qu'une seule fois. Les bénéficiaires de rentes d'enfants sont également pris en compte. C'est pourquoi le nombre d'actifs et de bénéficiaires de rentes indiqué ne correspond pas forcément aux chiffres présentés dans le rapport annuel.
- ▶ Les frais d'administration effectifs, desquels on déduit d'éventuels revenus des cotisations, des cas d'EPL, des indemnités d'affiliation, etc., sont indiqués sous « frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation ».